Formation

21 heures

Mise en place d'engazonnement et de prairie fleurie

Objectifs de la formation :

- **Être capable** de composer un cortège végétal adapté au terrain et aux conditions de l'environnement local.
- **Être capable** de préparer le terrain propre à recevoir les plantes du gazon ou de la prairie fleurie.
- **Être capable** de réaliser l'entretien de gazons et de prairies fleuries en gestion différenciée.
- **Pratiquer** les principales techniques d'installation de gazon et de prairies fleuries.

Programme	Thèmes et contenus
1ère journée : 9h à 12h30 **Présentiel**	• Présentation des différentes personnes (parcours professionnel, expérience dans la mise en place ou l'entretien de fleurissement durable). • Attentes et questions sur la gestion différenciée économe en ressources et respectueuse des milieux ambiants.
1ère journée : 13h30 à 17h **Présentiel**	• Acquérir les notions botaniques élémentaires en matière de cortège floristique des milieux à végétaliser : Choix des espèces adaptées au biotope à végétaliser, à l'utilisation qui leur est destinée ; notions d'associations végétales; techniques d'entretien de la végétation dans une gestion différenciée des espaces.
2ème journée : 9h à 12h30 **Présentiel**	• Travail sur la technique et la pratique : - Savoir choisir le cortège végétal adapté au contexte. - Savoir intégrer la composition floristique sur l'espace (notions de disposition esthétique). - Établir l'itinéraire technique adapté au contexte et au cortège sélectionné.
2ème journée : 13h30 à 17h **Présentiel**	• Travail sur la technique et la pratique : - Pratiquer la préparation du terrain et de l'environnement. - Mettre en œuvre un engazonnement ou une prairie fleurie. - Établir le protocole d'entretien de la parcelle.
3ème journée : 9h à 12h30 **Présentiel**	• Consolidation : - Analyser le contexte environnemental et réaliser la sélection du cortège végétal adapté. - Établir l'itinéraire technique de mise en œuvre et d'entretien, cas par cas. - Réaliser la mise en œuvre sur le terrain du fleurissement durable.
3ème journée : 13h30 à 17h **Présentiel**	Évaluation et bilan de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pédagogie :

- Cours en salle et sur le terrain.
- Discussion, visualisation pratiques et exemples concrets.

Public concerné :

· Professionnel·le·s du secteurs, salariés, particuliers et personnes en reconversion.
· Nombre de participant·e·s : Minimum 4, maximum 11.

Intervenant·e·s :

· Des professionnel·le·s du secteur agricole et paysager.

Prérequis :

· Aucun.

Évaluation :

· Évaluation des connaissances acquises.
· Échange oral et bilan.
· Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Dates à définir.

CFPPA d'Ahun
Le Chaussadis
23150 Ahun
et l'ESAT.

3 journées de 7h00.

820 € la journée pour un groupe de participant·e·s **ou 15 € de l'heure** par personne.

Une formation complète

Apports théoriques

Échanges avec les participant(e)s

Analyse de pratiques

Modalités et délais

Tout au long de l'année sur demande.

Contact

Pour toute demande d'information

Nathalie Ifanger ou François Tessari
05.55.81.48.90
cfppa.ahun@educagri.fr